

# L'époque

Le Monde

Mobilier, tissus, jouets, vêtements... L'univers « kid » est tendance. Mais pourquoi aime-t-on tant décorer nos bambins ?

2

ENQUÊTE

## Très chers enfants

6 **SÉLECTION**  
Cinq hôtels pour dormir en paix

Une cabane, une bulle, une chambre paresseuse... Nos idées week-end pour retrouver le sommeil

8 **UN APÉRO AVEC...**  
Olivier Gourmet

Rencontre avec l'acteur belge dans son QG en Dordogne pour parler du paternel et des « petites gens »

8 **DU VIN, DU BOUDIN**  
Le grand raout des confréries

A La Chapelle-Saint-Mesmin, dans le Loiret, les guildes de la gastronomie ripaillent chaque année autour des produits du terroir

FAMILLE

# Papa pouponne

Les hommes qui choisissent de prendre un congé parental sont une minorité. Si beaucoup de pères déclarent y songer, les blocages demeurent nombreux

Clémence de Blasi



Ibrahim et Abdoulwaris, France, 2014. Image issue de « Père et fils », de Grégoire Korganow (Neus, Les Belles Lettres, 2016).  
GRÉGOIRE KORGANOW

**M**e faire des journées de maman, c'était un peu impressionnant au début : le soir, j'étais cuit !», plaisante Gabriel Bally, 45 ans, responsable des études dans une entreprise de dépollution de friches industrielles. Il y a quelques mois, le jeune papa, qui vit dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris, a décidé de faire une pause dans sa vie professionnelle pour s'occuper de sa fille. « Dans ma boîte, on est 400 salariés, mais je suis le premier homme à avoir demandé un congé parental », observe-t-il. En France, après la naissance ou l'adoption d'un enfant, la durée de ce congé peut aller jusqu'à 3 ans (à temps plein ou partiel, jusqu'au troisième anniversaire de l'enfant), dont une partie est indemnisée. Celui-ci se prend après les congés maternité et paternité. Or, seuls 4 % des personnes qui choisissent d'en profiter sont des hommes.

Pourtant, les mentalités changent. Selon une étude de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) rendue publique le 17 janvier, 63 % des 18-24 ans souhaitent que la durée du congé paternité, aujourd'hui fixée à 11 jours consécutifs, augmente. Une proportion bien plus importante que la moyenne des personnes interrogées, tous âges confondus, qui n'ont exprimé ce souhait qu'à 38 %. Les jeunes générations porteront-elles aussi le congé parental des pères ?

« Jusqu'alors, je ne voyais ma fille que le soir, pour le bain. J'avais du mal à la comprendre, à saisir ses besoins. Ma femme s'en était occupée non-stop pendant ses douze premiers mois. C'était à mon tour de passer plus de temps avec elle, je le voulais vraiment », raconte Gabriel Bally, qui a annoncé très en amont sa décision à ses supérieurs hiérarchiques. « Ils l'ont très bien reçu : tous mes collègues m'ont dit que j'avais raison, qu'eux aussi auraient pris un congé parental s'ils avaient pu le faire. En fait, rien ne les en empêche, c'est juste qu'ils ne le font pas ! Pendant quatre mois, j'en ai profité à fond : on n'a pas arrêté de sortir, de faire des activités. Ce congé m'a permis de construire une vraie relation avec ma fille, il y a eu un avant et un après. Les moments difficiles ont été récompensés par une immense simplicité. » Fin septembre, le jeune père a repris le chemin du travail. Le même jour, sa fille entrait à la crèche, sans anicroche.

Vis-à-vis de leur hiérarchie, Bertrand et son épouse préfèrent rester discrets. Après y avoir longtemps pensé, ce couple de professeurs quadragénaires installé en Bourgogne a fini par se décider : ils ont demandé un congé parental de six mois en simultané, de janvier à juin 2019. Avec un projet en tête : voyager en Asie du Sud-Est et en Australie avec leurs trois enfants. « J'ai eu un entretien avec mon proviseur, ça ne lui a pas beaucoup plu, se souvient Bertrand. Au départ, il a un peu tiqué. Il m'a demandé : "Vous avez pensé à votre carrière ?" Mais il ne pouvait pas s'y opposer non plus... »

Les possibles répercussions de son choix sur sa vie professionnelle, l'enseignant les a bien sûr évaluées : « Je risque éventuellement de perdre quelques responsabilités administratives qui m'intéressent, mais comme je suis dans l'Éducation nationale, ça ne peut pas vraiment griller mon avancée. Le contexte professionnel est super important. Mon frère, qui travaille dans le privé, n'a même pas pris l'intégralité de son congé paternité, seulement trois jours autour de la naissance. Personne ne lui a rien demandé, il s'est mis la pression tout seul. » Et lui, sans ce projet, aurait-il sollicité un congé ? « Honnêtement non, je ne m'imagine pas rester tout seul à la maison. Je suis plutôt dans l'action, j'aurais eu du mal... J'ai d'ailleurs encore quelques réticences, qui relèvent un peu du blocage culturel. Je n'en ai même pas encore parlé à mes parents ! A vrai dire, l'idée de vivre pendant six mois non-stop avec les enfants me fait même un peu peur. »

Écrire un bouquin, rénover sa maison, monter une start-up : selon une étude effectuée sur trois ans par Myriam Chatot, doctorante en sociologie à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), de nombreux hommes en congé parental caressent le doux rêve d'associer à leur paternité de nombreux à-côtés, projets personnels ou professionnels souvent imaginés de longue date – quand les mères ne l'imaginent pas autrement que comme du temps exclusivement consacré à s'occuper des enfants.

Car en France, le congé parental est souvent perçu comme le prolongement naturel du congé maternité : fin 2017, ils n'étaient que 17 000 hommes à en avoir bénéficié dans l'année. Pour Hélène Péruvier, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), c'est un cercle vicieux : les femmes sont moins bien payées que leurs conjoints, donc ce sont elles qui prennent le congé parental, ce qui freine leur carrière... et réduit du même coup leurs chances d'être bien rémunérées ! « Financièrement, c'est dur... », soufflent Anne

et Virgile Brassart, tous deux âgés de 39 ans et parents de deux petites filles de 1 an et 6 ans, Inès et Oriane. A l'approche de la quarantaine, ce couple marseillais a vécu une « crise de sens ». Lui était cadre dans une grosse entreprise de génie civil, elle au port autonome de Marseille. « On s'est dit qu'à 18 ans, elles allaient quitter la maison et qu'on allait se retrouver comme des cons, sans les avoir vues grandir. Alors on a décidé de quitter nos jobs respectifs, de changer de vie », explique Anne Brassart.

Son conjoint prend trois ans de congé parental, consacrés tant à leurs filles qu'à la création d'un « écolieu touristique » qu'ils rêvent d'implanter au sud de Toulouse. Elle démissionne, démarre une reconversion professionnelle et s'établit comme coach personnel. « La chute de salaire est énorme, regrette Virgile Brassart. Pour inciter davantage d'hommes à prendre un congé parental, il faudrait une allocation plus intéressante, proportionnelle au salaire abandonné. » Pour autant, il dit ne pas regretter l'expérience un seul instant.

## « Les pères prennent alors conscience de la charge de travail »

**M**yriam Chatot est doctorante en sociologie à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Entre 2013 et 2016, elle a suivi une quarantaine de pères en congé parental.

**Dans le cadre de votre thèse « Être père, juste une question de temps ? – le rapport à la paternité des hommes en congé parental », vous avez interrogé quelques dizaines d'hommes. Comment investissent-ils ce dispositif ?**

Par rapport aux femmes, il est appréhendé de manière très différente. Là où leurs conjointes mettent plutôt en avant leur désir de passer du temps avec l'enfant, beaucoup des pères en congé parental que j'ai rencontrés évoquent avoir ressenti le besoin de « faire une pause ». Sans l'associer à un projet professionnel, associatif ou personnel, un homme ne s'autorisera pas facilement à prendre un congé parental. Une partie des pères interrogés admettent d'ailleurs avoir négocié les modalités de leur congé avec leur compagne, et recourir régulièrement à un mode d'accueil payant (ou aux services des grands-parents) pendant tout ou partie de leurs jours de disponibilité – ce que font également certaines mères.

**Qu'en est-il de la peur des répercussions professionnelles, souvent évoquée par les hommes pour expliquer leur non-recours à ce congé ?**

En réalité, la demande de congé parental semble presque toujours très bien accueillie par les employeurs. Dans la fonction publique, les hommes qui en font la demande passent quasiment pour des héros ! J'ai presque toujours constaté une prise de risque professionnelle faible chez les pères bénéficiaires du dispositif, qui occupent la plupart du temps des CDI : leur retour à l'emploi est ainsi assuré, ce qui n'est pas toujours le cas pour leur conjointe. Pour les pères qui ne veulent pas retourner à leur poste précédent, ce congé est une occasion de faire des recherches d'emploi et, dans certains cas, de faire pression sur l'employeur pour obtenir une rupture conventionnelle.

**Qu'est-ce que ces pères ont retenu de cette expérience ?**

Une prise de conscience de la charge de travail que représente la gestion quotidienne d'un ou de plusieurs enfants et d'un logement. Face à cela, la majorité d'entre eux ont d'ailleurs renoncé à divers projets initialement envisagés. La plupart du temps, le congé est quand même décrit comme l'occasion de construire réellement une relation avec son enfant. Et, au passage, de prendre confiance en ses capacités. Ce n'est peut-être d'ailleurs que cela, le fameux « instinct maternel » : le simple reflet du temps plus important que les femmes passent avec leurs enfants...

## DES CONGÉS VARIABLES D'UN PAYS À L'AUTRE

En Europe, l'indemnisation et la durée du congé parental varient énormément d'un pays à l'autre. Le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Irlande, la Grèce, les Pays-Bas, Chypre et Malte ne le rémunèrent pas. Le congé parental français, quant à lui, est l'un des moins indemnisés, avec une allocation, la PrePare, fixée à 396 euros par mois. En Suède, l'aide est équivalente à 80 % du salaire pendant treize mois. Pour pousser les hommes à s'en emparer davantage, le gouvernement scandinave a mis en place des quotas : chaque parent est obligé de prendre trois mois, et ils se partagent les autres à leur convenance.

Jeudi 24 janvier, un accord provisoire a été conclu par les institutions européennes pour renforcer le droit au congé parental, fixé à quatre mois. Pour encourager les pères à le prendre, le texte prévoit que deux mois sur ces quatre ne seront pas transférables entre les parents et qu'une rémunération sera instaurée pour ces deux mois. Rémunération dont le niveau restera librement fixé par les États membres.

Cet accord provisoire, qui doit encore être adopté par le Parlement et le Conseil européens, est un pis-aller par rapport à la proposition d'origine, qui voulait instaurer un niveau de rémunération minimal, indexé sur les indemnités maladie, soit plus de 900 euros par mois en France, contre 396 à l'heure actuelle. « Une belle idée qui peut coûter très cher et finir par être insoutenable », avait jugé Emmanuel Macron. La France, ainsi que treize autres pays, s'était opposée à cet accord.